

#BILAN DACTIVITES

2013-2018

VERS UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT **POUR PLUS DE VIE DANS LES TERRITOIRES**



UNE MANDATURE INTENSE



C'est toujours ambitieux de présenter six années d'activités. Nous pouvons dire qu'elles ont été riches de réalisations, d'échanges, d'engagement de la part de chacun : élus et collaborateurs.

Nos actions, nous les avons inscrites dans un objectif précis : contribuer au développement de notre agriculture et faire en sorte que nous, agriculteurs et agricultrices puissions,

- vivre de notre travail,
- nous adapter aux évolutions du métier, des marchés, du contexte socio-économique mais aussi aux fortes évolutions réglementaires et contraintes environnementales,
- nous épanouir professionnellement et personnellement.

Nous avons donc axé nos priorités de travail sur :

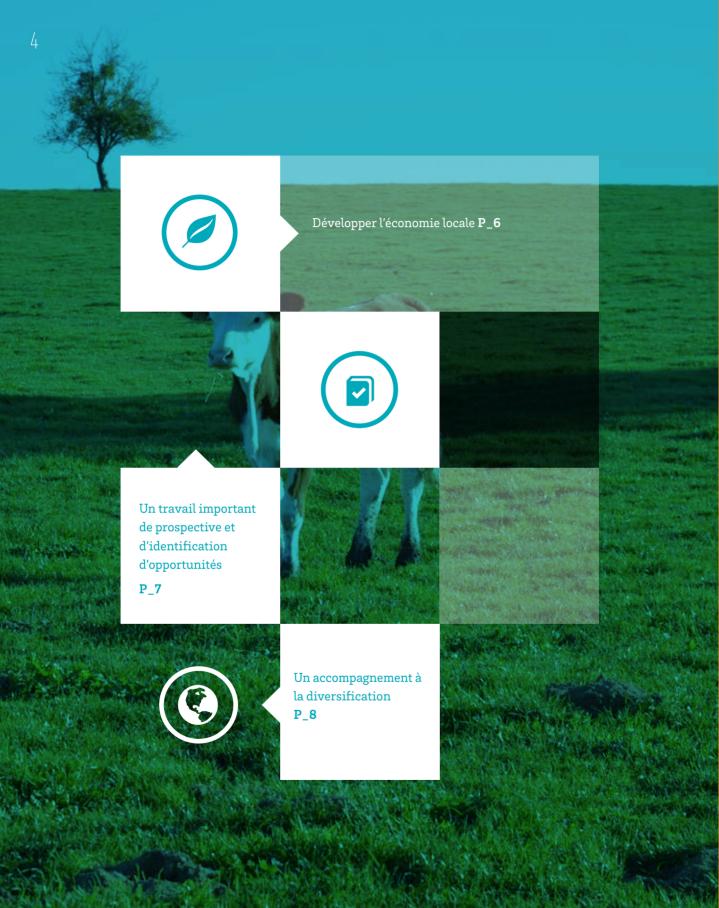
- L'avenir de l'élevage et des filières de productions en filières longues et en circuits courts
- L'accompagnement des projets des agriculteurs et le maintien du nombre d'exploitations à travers un appui important à l'installation, la transmission et l'emploi agricole
- Un engagement au cœur des territoires, pour une dynamique de développement concertée avec les autres acteurs économiques.

La Chambre d'agriculture de l'Ain n'agit pas seule. Elle a souvent noué des partenariats avec d'autres organisations professionnelles afin de répondre de manière optimum aux besoins de ses ressortissants.

Elle a aussi développé ses relations avec les collectivités territoriales afin de travailler sur l'émergence de projets et l'élaboration de stratégies de développement pour l'agriculture et les territoires.

Nous avons œuvré au quotidien pour que «votre chambre d'agriculture » vous représente et développe des solutions pour répondre efficacement à vos attentes afin de maintenir des exploitations fortes et viables économiquement.

Michel Joux Président de la Chambre d'Agriculture de l'Ain



1

ELEVAGE, FILIERES, ECONOMIE



DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE LOCALE Ces 6 dernières années, nous nous sommes engagés aux côtés des autres organismes agricoles du département afin de pérenniser les filières animales, donner un nouveau souffle aux filières en difficulté et soutenir le développement des filières de qualité.



Gilbert LIMANDAS, Vice-Président

Pour la filière piscicole

Nous avons mis à disposition les compétences d'un technicien au sein de l'Association de Promotion du Poisson de Dombes dans l'objectif de favoriser l'installation de nouveaux pisciculteurs, la professionnalisation des aquaculteurs, la conduite d'expérimentations et développer les volumes pêchés.

Pour la filière Volaille de Bresse

Nous avons embauché une technicienne spécialisée qui accompagne au quotidien les éleveurs dans la conduite ainsi que l'évolution de leurs exploitations, et réalise des références technico-économiques, ceci en lien avec le CIVB et les Chambres d'agriculture de Saône-et-Loire et du Jura.

Pour les filières bovines lait et viande

Bressou

Nous nous sommes aussi engagés aux côtés de Bovicoop pour la promotion du **Bressou**, un veau croisé, nourri au lait maternel pendant 100 jours. Un atelier Bressou permet, dans un contexte laitier incertain, une rémunération intéressante par rapport au temps passé avec une valorisation moyenne du lait de 425 €/1000 l depuis 10 ans.



Crème et Beurre de Bresse

Nous sommes présents aux côtés du Syndicat de Promotion de la Crème et du Beurre de Bresse depuis le tout début du lancement de la démarche d'obtention de l'AOC en 2002 à travers une mise à disposition de conseillers et un engagement financier



Michel PIVARD, Vice-Président

La chambre d'agriculture s'est faite une priorité d'être aux côtés de tous les projets créateurs de valeur ajoutée pour les exploitations. Nos équipes ont réalisé un travail important de prospective et d'identification d'opportunités.

Prospective lait

Face aux évolutions auxquelles la filière laitière départementale est confrontée, nous avons conduit une réflexion prospective afin de dégager des pistes pour l'accompagnement des éleveurs.

Depuis 2016, les acteurs de la filière se sont réunis 5 fois. Les échanges ont permis de faire le point sur l'ensemble des filières du département, de créer du lien, de dégager des pistes et d'initier des nouveaux projets de valorisation.



Zoom sur... Forum des opportunités

En 2015, nous avons créé le forum des opportunités. Malgré la crise agricole, des opportunités existent. Certains opérateurs économiques, entreprises agro-alimentaires recherchent des producteurs pour les fournir. Mettre en relation l'aval et l'amont, c'est le challenge fixé pour cet évènement. En 2017, nous l'avons élargi aux futurs agriculteurs et pour 2018 une nouvelle édition se prépare pour le 6 novembre.



UN TRAVAIL IMPORTANT DE PROSPECTIVE ET **D'IDENTIFICATION** D'OPPORTUNITÉS

UN ACCOMPAGNEMENT À LA DIVERSIFICATION

De nouveaux besoins, de nouvelles attentes sociétales émergent en termes d'agriculture biologique, de circuits courts, d'approvisionnement local. La chambre d'agriculture s'investit fortement dans l'accompagnement de ces démarches.

Agriculture biologique

Depuis plusieurs années, nous avons mis en place un partenariat avec l'Adabio pour favoriser le développement de l'agriculture biologique. Il permet d'accompagner la conversion à l'agriculture biologique, de proposer un appui technico-économique pour optimiser les pratiques, de réaliser une vingtaine de formations. Depuis peu, nous avons créé le Point accueil Bio, pour une première information gratuite aux agriculteurs soucieux d'en savoir plus sur la réglementation, le passage en bio et les aides. Aujourd'hui, nous comptabilisons 250 exploitations en agriculture biologique ou en cours de conversion dans le département.





Michel PIVARD, Vice-Président



Energies renouvelables

La production d'énergies renouvelables permet d'avoir une source de revenu complémentaire sur une exploitation et parfois est un moyen pour mieux gérer les effluents d'élevage. Nous avons fait le choix de missionner un conseiller pour accompagner ces projets.

Depuis 3 ans, nous avons participé à l'accompagnement de 62 exploitations autour de 34 projets de méthanisation (réflexion, en cours, réalisé, abandonné).



Durant la mandature, nous avons accompagné le développement des circuits courts notamment à travers la plateforme Agrilocal 01, mise en place par le Conseil départemental.

Cet outil nécessite une adhésion des acheteurs mais aussi des fournisseurs. Aujourd'hui, nous sommes le troisième département sur 34 adhérents en termes de chiffre d'affaires (500 000 euros) avec 84 producteurs engagés.



Zoom sur... Saveurs de l'Ain

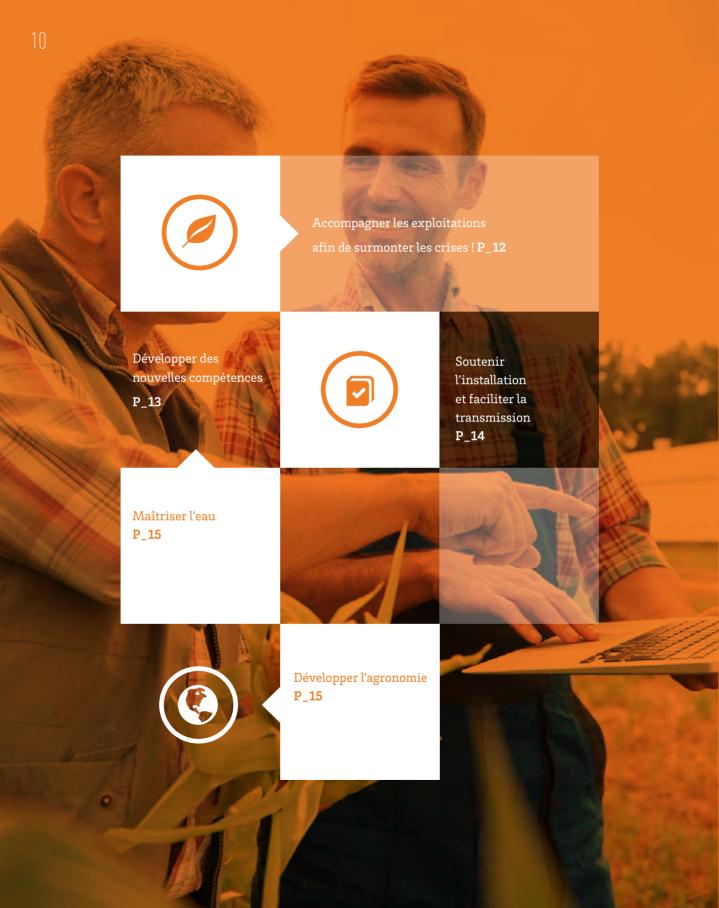


Nous assurons la promotion des produits du département sous la marque Saveurs de l'Ain en participant à une douzaine d'événements incontournables chaque année. Nous nous appuyons sur un réseau de plus de 600 producteurs, coopératives, artisans et 13 produits sous signe de qualité (AOP, AOC, IGP, Label Rouge)

C'est lors de ces rendez-vous prestigieux que nous avons accompagné la mise en place d'un restaurant gastronomique au Salon de l'agriculture, d'un apéritif lors du Tour de France, d'un concours de cuisine au Salon de la Gastronomie à Bourg-en-Bresse!

Nous travaillons au développement de la marque grâce à un site www.saveursdelain.fr et une présence sur les réseaux sociaux ainsi qu'un partenariat permanent avec les organismes consulaires, touristiques, et les restaurateurs.





2

APPUI AUX ENTREPRISES



ACCOMPAGNER LES EXPLOITATIONS AFIN DE SURMONTER LES CRISES

Un guichet unique pour le conseil juridique

Nous avons mis en place un partenariat avec l'association de conseil rural de l'Ain - Acor en lien avec le CER France, les jeunes agriculteurs et la FDSEA afin d'offrir aux agriculteurs un conseil juridique performant.



Michel JOUX, Président

Les agriculteurs travaillent dans un contexte économique, technique, environnemental, sociétale, en forte évolution. Ces 6 dernières années, nous avons développé nos accompagnements afin de faciliter l'adaptation et la réussite des exploitations

L'expertise au service des agriculteurs

Ces dernières années, les conditions climatiques, la baisse des prix, les délais de traitement et de paiement très longs pour la PAC; tous ces aléas ont mis en difficulté financière bon nombre de nos exploitations. Pour permettre aux chefs d'exploitations de faire face, nous avons développé deux accompagnements et recherché des financements:

- Passez le cap pour les exploitations fragilisées! Un accompagnement pour arriver à poursuivre durablement l'activité en trouvant des solutions avec les partenaires techniques, économiques de l'exploitation. 50 exploitants ont bénéficié de cet accompagnement.
- Diagnostic 360° pour définir votre stratégie! Un service pour permettre de faire le point et d'élaborer une stratégie de développement de l'exploitation.

Ces actions ont été menées en complément du dispositif **Rebond01**, mis en place, depuis plusieurs années, avec la MSA et le soutien de l'Etat et du Département.



Jérôme Bobillet, Secrétaire-adjoint

La chambre d'agriculture s'engage activement pour proposer une offre de formations diversifiée, permettre aux agriculteurs de se faire remplacer et développer l'apprentissage.

La formation, un investissement gagnant

Avec une offre de formation riche d'une centaine de thématiques, 14 000 heures de formation dispensées, et 1000 stagiaires par an, la chambre d'agriculture est sans contexte le leader de la formation continue pour les agriculteurs avec comme mot d'ordre "répondre aux attentes de nos ressortissants". D'ailleurs 93 % de nos stagiaires sont satisfaits. Nous sommes aujourd'hui sollicités par d'autres organismes afin de leur apporter notre ingénierie et expertise dans ce domaine.

Un guichet unique pour l'emploi

Permettre aux agriculteurs et agricultrices de se faire remplacer sur leurs exploitations pour partir en congés, pour les congés maternité, paternité est essentiel. Depuis 2006, nous animons la fédération des services de remplacement qui compte 9 services de remplacement actifs. Cette compétence vient d'être transférée, dans le cadre d'un partenariat, à AgriEmploi01 afin de rassembler les missions inhérentes à l'emploi.

APPUI AUX ENTREPRISES 13

DÉVELOPPER DE NOUVELLES COMPÉTENCES





Zoom sur... l'apprentissage

Nous avons créé un poste de développeur de l'apprentissage avec le soutien de la Région. En un an, nous avons obtenu 22 nouveaux contrats. La satisfaction des maîtres d'apprentissage comme des jeunes reste notre priorité.

La chambre d'agriculture se mobilise aussi activement autour du projet de loi modifiant le circuit de l'enregistrement des contrats d'apprentissage qui rentre progressivement en vigueur de 2018 à 2020.



Un apprenti, pourquoi pas chez vous ?



SOUTENIR L'INSTALLATION ET FACILITER LA TRANSMISSION

La valorisation du métier, l'installation de jeunes et la transmission ont aussi été des axes importants de travail.



Jérôme Bobillet, Secrétaire-adjoint

Valoriser le métier auprès des jeunes

Chaque année, à Ain formations Métiers, nous mettons en avant le métier d'agriculteur, ses évolutions techniques, les différentes filières, les débouchés auprès de 10 000 visiteurs.

Accompagner la réussite des projets d'installation

Nous nous sommes aussi fortement impliqués pour l'adaptation de la réforme concernant la Dotation Jeune Agriculteur et l'évolution du parcours afin qu'il corresponde mieux aux besoins des jeunes. Les aides à l'installation et notamment la DJA ont pu être revalorisées.

Les premières années de l'installation sont également cruciales. Afin d'accompagner et de faciliter la réussite technique, administrative, économique, et humaine de l'installation, un suivi JA est proposé. 540 jeunes installés en ont bénéficié.

Anticiper la transmission, un enjeu important

Grâce au Point Accueil Transmission et au Répertoire Départ Installation, les futurs cédants peuvent préparer sereinement leur succession et trouver un repreneur. 600 exploitants ont été accompagnés.

L'agriculture a toujours eu besoin de maîtriser l'eau afin de sécuriser les productions et de garantir la qualité des récoltes. C'est particulièrement vrai en cette période de réchauffement climatique.

La Chambre d'agriculture s'est mobilisée pour accompagner tous les projets d'irrigation mais aussi de drainage. Elle a notamment apporté son appui à l'ASIA dans le cadre du projet de Lagnieu - Saint Martin afin de permettre le transfert d'une partie des prélèvements en eau, de la nappe de l'Ain vers une source plus importante : le Rhône. En participant à ce beau projet collectif porté par la profession , nous avons permis à 23 exploitants de sécuriser leur approvisionnement en eau sur près de 1 400 ha.

Afin de concilier durablement les enjeux économiques et environnementaux, la chambre d'agriculture soutient des projets et des actions qui relèvent de l'agronomie

Depuis 2015, nous animons un groupement d'intérêt économique et écologique (GIEE).

Avec ce groupe d'agriculteurs, nous travaillons sur 3 grands axes :

- La réduction du travail du sol et l'intégration des couverts végétaux dans la rotation des cultures
- Une meilleure valorisation des effluents et notamment des lisiers
- Une amélioration de l'autonomie en protéines en élevage allaitant et laitier.

Nous accompagnons également les travaux d'Avenir Dombes Sols, une association de 17 agriculteurs ayant pour objectif commun de retrouver une fertilité naturelle du sol par le semi-direct, le strip-ill, les couverts végétaux, et une meilleure gestion des effluents d'élevage.

APPUI AUX ENTREPRISES 15

MAÎTRISER L'EAU



Gilbert Limandas, Vice-Président

DÉVELOPPER L'AGRONOMIE



Gilles Brenon, Vice-Président

Afin de répondre aux nouvelles contraintes réglementaires, nous mesurons aussi l'efficacité de solutions complémentaires pour le stockage et la gestion des effluents comme le séparateur de phase et l'épandage sans tonne.



3

TERRITOIRE

18 TERRITOIRES

DEVELOPPER LES LIENS AVEC LES COLLECTIVITÉS

Nos actions sur le territoire durant cette mandature nous ont permis de représenter les intérêts agricoles. mais aussi d'apporter notre expertise aux collectivités.

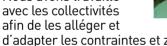
Trouver des solutions pour faire face aux réglementations trop **importantes**

Les réglementations se sont multipliées pour les exploitations agricoles.

Nous avons travaillé avec les collectivités



Nous avons aussi favorisé la contractualisation de mesures agro-environnementales concertées entre collectivités et agriculteurs.



Préserver le foncier agricole a été une priorité constante.

Nous avons déployé beaucoup d'énergie pour une meilleure prise en compte de l'activité agricole dans les documents d'urbanisme.



Un «quide pour bien construire» a été construit avec les services de l'Etat et l'association des maires du département.

Sur des projets consommateurs d'espaces agricoles, nous avons conseillé les collectivités et les aménageurs par la réalisation d'études afin d'éviter, réduire, compenser les impacts et garantir la remise en état des terrains.

Nous avons mis aussi en place des outils de **protection** comme les Zones Agricoles Protégées.

Afin de développer les liens avec les collectivités, nous avons mis en place 3 comités de territoire afin de recueillir les attentes et les préoccupations des élus locaux. Suite à la loi NOtre, nous avons enclenché une série de rencontres avec plusieurs communautés de communes afin de faire le point sur leurs projets et développer des actions en faveur de l'agriculture.



Jean-François Thomasson, Président du Comité de territoire Dombes, Plaine de l'Ain. Val de Saône Sud.

Sur le territoire de la Dombes, de la Plaine de l'Ain de du Val de Saône Sud

Nous avons co-signé **une charte érosion** avec la communauté de communes de Miribel et du plateau. La collectivité finance un programme d'actions afin d'assurer le bon fonctionnement du réseau hydraulique, la protection des routes. et limiter l'érosion agricole. Nous avons mis en place des bandes enherbées, des fascines végétalisées, une sensibilisation des exploitants et des échanges de pratiques.

Nous avons aussi engagé un travail d'expérimentation sur les mélanges prairiaux avec la Communauté de communes de la Dombes en partenariat avec les chasseurs de gibiers d'eau.

Cette action a pour objectif d'améliorer la qualité de l'habitat de reproduction des canards, en testant de nouveaux mélanges prairiaux, qui répondent à la fois aux besoins des canards et des éleveurs boyins du secteur



Lionel Manos, Président du Comité de territoire Bugey, Haut-Bugey et le Pays de Gex

Sur le Bugey, Haut-Bugey et le Pays de Gex

Dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Gex, plusieurs actions ont été conduites :

- Mise en place d'un groupe contacts, lieu d'échanges entre les élus et la profession agricole,
- Conduite d'un plan local de transmission,
- Accompagnement d'une installation sur le domaine de Piers,
- Animation du PAEC et dernièrement de l'accompagnement de projets collectifs de méthanisation... ainsi que l'accompagnement des producteurs pour répondre au cahier des charges «Suisse Garantie».



Lilliane Janichon, Présidente du comité de territoire Bresse, Revermont, Val de Saône Nord

Sur le territoire de Bresse/Revermont/Val de Saône,

Nous avons accompagné le **projet d'une unité** collective de séchage de luzerne sur Lescheroux. Nos services ont participé à sa conception et sa structuration, en lien avec les collectivités territoriales, sources des financements. Nous avons également participé à la communication sur ce projet exemplaire au regard de sa dimension collective et l'utilisation des énergies renouvelables.

Avec CA3B et la communauté de communes de la Veyle, nous avons conduit des plans de gestion bocagers pour évaluer l'opportunité de mettre en place une filière de valorisation du bois plaquette issu de l'entretien des haies.

PASTORALISME



Trouver des solutions pour éviter la fermeture des paysages

La montagne du Bugey est confrontée à de nombreux phénomènes d'enfrichement qui limitent les surfaces fourragères, génèrent des coûts importants d'entretien, et entraînent la fermeture des paysages. Afin de gérer les espaces embroussaillés ou en déprise, éviter la fermeture des paysages et préserver une activité agricole, la Chambre d'agriculture et la SEMA, avec le soutien du département accompagnent les élus locaux et les agriculteurs dans la mise en place de solutions : création et appui à la gestion d'associations foncières pastorales, optimisation des travaux de débroussaillement et d'élagage afin de maintenir des surfaces pastorales.



CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AIN

4 avenue du champ de foire BP 84 01003 Bourg-en-Bresse

① 04.74.45.47.43

mail: accueil@ain.chambagri.fr

